

Mehdi LAHOUAZI

Docteur en droit public

Qualifié aux fonctions de Maître de conférences (Section 02 – CNU)



Matières enseignées :

Travaux dirigés (Université Jean Moulin Lyon III)

Droit administratif général – Droit international public – Droit de la fonction publique – Droit public économique – Droit fiscal – Droit de l'Union européenne – Droit administratif de la sécurité intérieure – Droit constitutionnel

Cours magistraux :

- **Université d'Ain Shams, Caire** : Droit administratif général – Droit de l'arbitrage
- **Université Catholique de Lyon** : Droit administratif des biens - Institutions administratives

Formation :

Doctorat en droit public – Université Jean Moulin Lyon III (2017)

Master II Professionnel Droit Public des Affaires – IDEA – Université Jean Moulin Lyon III (2011)

D.U. Droit Anglais et de droit américain – Institut de Droit Comparé – Université Jean Moulin Lyon III (2011)

Master I Droit Public des Affaires – IDEA – Université Jean Moulin Lyon III (2010)

Licence Droit Public / Privé – Université Jean Monnet Saint-Etienne (2009)

Principales publications – Travaux :

Thèse

- ***Le développement modes alternatifs de règlement des différends dans les contrats administratifs***, Thèse, dactyl., Lyon III, 844 p.

Thèse soutenue le 24 novembre 2017 à l'Université Jean Moulin Lyon III devant un jury composé de Messieurs les Professeurs Michaël Karpenschif (directeur de la thèse), Philippe Terneyre (rapporteur), Philippe Yolka (rapporteur), Malik Laazouzi (président) et Monsieur le Maître des requêtes au Conseil d'État Gilles Pellissier (suffragant).

Articles / Études

- « **La régulation de la concurrence au Royaume-Uni après le Brexit : Quelles perspectives ?** ». À paraître à la *Revue Lamy Droit des Affaires* en 2019.
- « **L'arbitrage des différends de droit administratif : les oscillations entre procédure extraordinaire et procédure ordinaire** » in R. GUILLAS (dir.), *Procédure ordinaire et procédure extraordinaire. Publication réalisée par la Société de Législation Comparée* en 2019.
- « **La définition de la guerre en droit public français** », *RDP* 2019, p. 321.
- « **L'arbitrage en matière de marchés publics et de concessions : les apports insuffisants du code de la commande publique** », *Contrats publics* 2019, n° 194, p. 50.
- « **Arbitrage et personnes publiques. Retour sur l'article 6 de la loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024** », *Droit Administratif* 2018, n° 11, étude 11.

- « **Privatisation vs. Nationalisation : Faut-il choisir son camp ? Réflexions à partir d'une comparaison franco-britannique relative au rail** » (avec le Professeur Aurélien Antoine), *AJDA* 2018, p. 1758.
- « **Droit des aides d'État et Brexit : de la continuité dans la rupture. À propos de la lettre du Gouvernement du 28 mars 2018** », *L'Observatoire du Brexit* (<https://brexit.hypotheses.org/>), 26 avril 2018.
- « **La réparation du préjudice subi par les acheteurs du fait des pratiques anticoncurrentielles dans les marchés publics : le nouveau régime du *private enforcement*** », *JCP A* 2018, n° 15, 2123.

Notes de jurisprudence / Chroniques

- « **De l'intérêt d'une rédaction claire et non équivoque des clauses de règlement amiable dans les contrats administratifs** », note sous *C.E., 20 sept. 2019, Société Valéor, 7^{ème} et 2^{ème} ch. réunies, n° 419381, JCP A* 2019, n° 48, comm. 2382.
- « **Non une mauvaise transaction ne vaut pas mieux qu'un bon procès** », note sous *T.A. Bordeaux, 19 juill. 2019, Bordeaux Métropole, n° 1902219, AJDA* 2019, p. 2381.
- « **L'arbitrage interdisciplinaire (droit privé, droit public, droit de l'Union européenne). – Janvier 2018 – Décembre 2018** » (chronique avec M. Mathieu Combet), *RLDA* 2019/148, p. 52, spé. p. 55-59 (droit public et droit de l'Union européenne).
- « **Aides d'État et garantie illimitée : l'extension de la présomption simple d'avantage concurrentiel aux relations entre un EPIC et ses clients et fournisseurs** », note sous *CJUE, 5^{ème} Ch., 19 sept. 2018, Commission européenne c./ France et IFP Énergies Nouvelles, aff. C-438/16, Revue du Droit de l'Union européenne* 2018, n° 4, p. 283.
- « **L'arrêt Achmea ou les dissonances entre l'arbitrage d'investissement et le droit de l'Union européenne** », note sous *CJUE, Gr. Ch., 6 mars 2018, Slowakische Republik c./ Achmea BV, aff. C-284/16, Revue du droit de l'Union européenne* 2018, n° 2, p. 617.
- « **Arbitrage international et marchés publics : entre innovation et méfiance de la cour administrative d'appel de Bordeaux** », note sous *C.A.A. Bordeaux, 12 juill. 2016, n°13BX02331, JCP A* 2017, n° 9, 2066.
- « **Exequatur d'une sentence arbitrale internationale rendue à l'étranger et relative à un marché public. - Quelle est la place du juge administratif dans l'internationalisation des contrats administratifs ?** », note sous *Cass. 1^{ère} civ., 8 juill. 2015, n°13-25846, JCP A* 2016, n° 7, 2045.

Mehdi LAHOUAZI
Docteur en droit public

Contact : mehdi.lahouazi@msn.com



Université Jean Moulin – Lyon 3 – Faculté de Droit
Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC (EA 4185)
15 quai Claude Bernard – BP 0638 – F-69239 Lyon Cedex 02
Tél.: ++ 00 / 33 4 78 78 72 51 – Courriel : ediec@univ-lyon3.fr
Site web : <http://ediec.univ-lyon3.fr>

